



**ACADÉMIE
DE LILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOM :

Prénom :

Tél. :

Responsable légal :

Tél. :

Photo

LYCÉE :



Photo ou logo du lycée



Baccalauréat Professionnel

A.S.S.P.

Accompagnement, Soins et Services à la Personne

LIVRET DE SUIVI des P.F.M.P.

(Périodes de Formations en Milieu Professionnel)

Classe de première et de terminale

SESSION : _____

SOMMAIRE

➤ Remerciements	2
➤ Présentation du diplôme.....	3
➤ Présentation du centre de formation	6
➤ Rôles des partenaires.....	7
➤ Engagement de l'élève.....	8
➤ Organisation de la formation	9
en milieu professionnel	
➤ Les épreuves du baccalauréat professionnel ASSP (U2, U31, U32, U33)	11
➤ Récapitulatif des PFMP et des épreuves certificatives	16
➤ <u>PFMP 3 et 4 de la classe de première :</u>	
▪ Modalités d'accompagnement de l'élève par le tuteur	18 ; 21
▪ Évaluation formative.....	19 ; 22
▪ Attestation de formation en milieu professionnel.....	20 ; 23
➤ <u>PFMP 5 et 6 de la classe de terminale :</u>	
▪ Modalités d'accompagnement de l'élève par le tuteur	25 ; 28
▪ Évaluation formative.....	26 ; 29
▪ Attestation de formation en milieu professionnel.....	27 ; 30

REMERCIEMENTS

L'équipe pédagogique vous remercie d'accueillir ses élèves et de participer à leur formation au sein de votre établissement.

Elle reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Ce livret permet :

- d'assurer la liaison entre l'élève, la structure professionnelle et le lycée professionnel ;
- de suivre les apprentissages pendant la période de formation en milieu professionnel ;
- d'informer les tuteurs sur les modalités de la formation en entreprise du Baccalauréat Professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne.



Vous trouverez dans les pages suivantes l'ensemble des documents nécessaires pour assurer la formation et l'évaluation de nos élèves.

Dans un souci de collaboration réciproque et d'efficacité, nous sommes prêts à recevoir vos suggestions.

PRÉSENTATION DU DIPLÔME

Le ou la titulaire du baccalauréat professionnel spécialité Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP) exerce ses activités :

- dans le souci constant de la bienveillance des personnes ;
- en prenant en compte le projet individualisé ou le projet de vie de la personne et le projet de la famille pour leur enfant ;
- en respectant les règles déontologiques, en particulier le secret et la discrétion professionnels ;
- dans le cadre d'un travail en équipe pluriprofessionnelle en référence aux limites de compétences ;
- en adoptant une posture professionnelle adaptée et une attitude réflexive sur ses pratiques et activités professionnelles (communication interprofessionnelle, relation soignant-soigné, rigueur, prise de recul, utilisation d'un vocabulaire professionnel, prévention des risques professionnels, ...)

Le ou la titulaire du baccalauréat professionnel ASSP exerce ses activités auprès de :

- l'**enfant** ;
- l'**adolescent** ;
- la **personne adulte ou âgée** ;
- la **personne en situation de handicap**, y compris en situation temporaire ou permanente de dépendance.

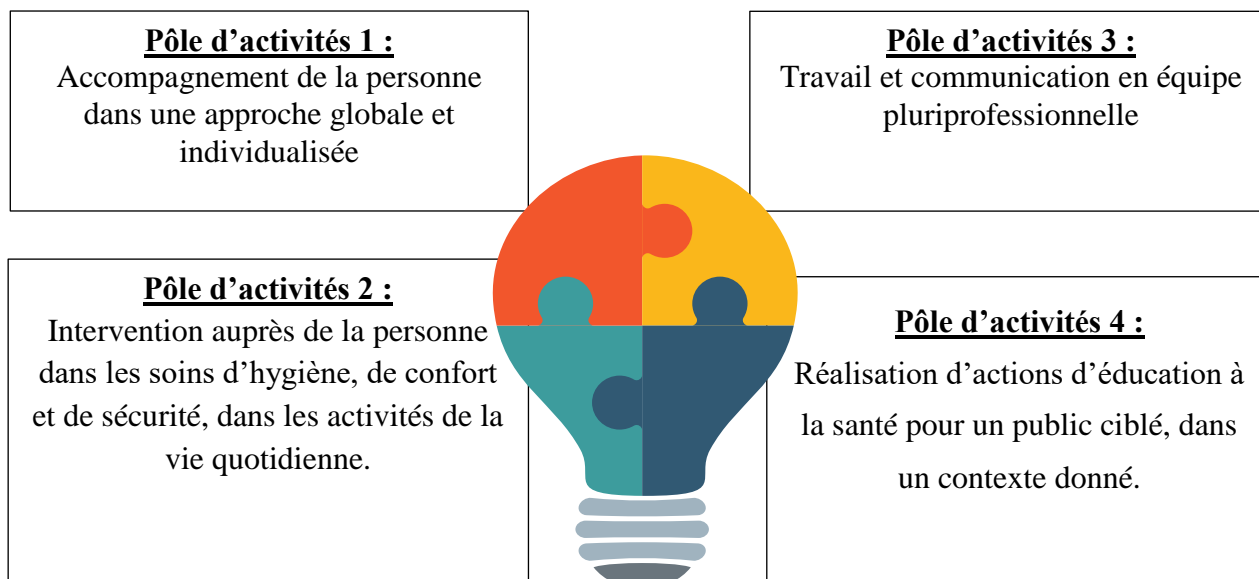


Le baccalauréat professionnel ASSP donne accès à une diversité d'emplois dénommés différemment selon les secteurs.

À titre d'exemples, ces emplois sont actuellement identifiés sous les terminologies suivantes :

- Assistant ou assistante de soins ;
- Accompagnant(e) de personnes fragilisées et/ou en situation d'handicap ;
- Coordinateur(trice) d'une équipe de bionettoyage en milieu sanitaire ou médicosocial ;
- Maître(sse) de maison, gouvernant(e) ; responsable d'hébergement ;
- Responsable de petites unités en domicile collectif ; intervenant(e) en structures d'accueil de la petite enfance ;
- Accompagnant(e) de personnes en situation de handicap, de dépendance ;
- Assistant(e) de responsable de secteur ;
- Accueillant(e) familial(e) ; assistant(e) en soins et en santé communautaire, ...

Les activités sont regroupées en quatre pôles (contenu décrit page 5):



Les titulaires de ce baccalauréat professionnel peuvent avoir accès aux poursuites d'études des secteurs de la santé et du social dont les BTS du champ sanitaire et social pour construire un parcours professionnel, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Le référentiel de diplôme est construit en quatre blocs de compétences professionnelles :

<p>Bloc 1 : Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée</p>	<p>1.0 Adopter une posture professionnelle adaptée</p> <p>1.1 Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage</p> <p>1.2 Participer à la conception, au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie, en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle</p> <p>1.3 Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien d'autonomie et de la vie sociale pour une personne ou un groupe</p>
<p>Bloc 2 : Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène de confort et de sécurité dans les activités de la vie quotidienne</p>	<p>2.1 Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation</p> <p>2.2 Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence</p> <p>2.3 Assurer l'hygiène de l'environnement proche de la personne et veiller au bon fonctionnement du lit, des aides techniques, des dispositifs médicaux dans l'environnement de la personne</p> <p>2.4 Distribuer de repas équilibrés conformes aux besoins de la personne (régime, allergies, texture, ...), installer la personne et accompagner la prise des repas</p>
<p>Bloc 3 : Travailler et communiquer en équipe pluri professionnelle</p>	<p>3.1 Gérer ses activités en interagissant avec l'équipe professionnelle dans une posture professionnelle adaptée</p> <p>3.2 Traiter et transmettre des informations en intégrant les différents outils numériques</p> <p>3.3 Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels</p> <p>3.4 Coordonner et conduire une équipe de nettoyage</p> <p>3.5 Participer à l'accueil, à l'encadrement et à la formation de stagiaires, à l'accueil des nouveaux agents, des bénévoles</p>
<p>Bloc 4 : Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public cible dans un contexte donné</p>	<p>4.1 Analyser les besoins du public</p> <p>4.2 Concevoir une action d'éducation à la santé</p> <p>4.3 Mettre en œuvre et évaluer l'action d'éducation à la santé</p>

PRÉSENTATION DU CENTRE DE FORMATION

Nom de l'établissement scolaire :

Adresse :

.....

Code postal Ville :



.....



.....



.....

Le chef d'établissement :



.....



.....



.....

Le proviseur adjoint :



.....



.....



.....

Le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques :



.....



.....



.....

Le professeur principal de la classe :



.....



.....

ROLES DE CHACUN LORS DES PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Les périodes de formation en milieu professionnel sont des phases déterminantes de la formation menant au diplôme. Intégrées au parcours de formation, elles permettent à l'apprenant, en complémentarité avec la formation dispensée en centre de formation, d'acquérir les compétences du baccalauréat préparé.



L'élève

- Adopte une tenue et un comportement corrects;
- Respecte les horaires de travail et le règlement intérieur de l'établissement ;
- Prend connaissance des objectifs de formation de chaque période ;
- Réalise les tâches prescrites par le tuteur et les équipes professionnelles ;
- Informe le tuteur et l'équipe pédagogique des difficultés rencontrées ;
- Informe au plus vite le tuteur et le lycée de toute absence ou accident de trajet, fournir dans ces cas un justificatif valable.



Le tuteur

- Participe à la formation et l'intégration du stagiaire ;
- Prend connaissance, des **compétences à développer** en priorité (cf. Compétences professionnelles page 5, objectifs de la PFMP page 11 et 14) pour sélectionner les activités les plus pertinentes à proposer à l'élève ;
- Accompagne le stagiaire lors de ses activités ;
- Réalise avec l'élève un bilan intermédiaire pour le faire progresser (s'inspirer de la grille page 12) ;
- Réalise avec le professeur référent, le bilan de la période et son évaluation ;
- Complète l'attestation de PFMP ;
- Contacte le professeur en cas de difficulté.



L'équipe pédagogique

- Prépare l'élève au bon déroulement du stage ;
- Conseille le tuteur, pour chaque période, sur les activités à proposer au stagiaire en fonction des compétences à développer en priorité ;
- S'assure du bon déroulement de la PFMP ;
- Réalise le suivi du stagiaire ;
- S'assure du respect des exigences de l'évaluation.

ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE

Tout élève de baccalauréat professionnel spécialité "Accompagnement, Soins et Services à la Personne", s'engage à :

- Agir auprès de l'utilisateur dans le souci de bien-être en prenant compte de son projet individualisé ou son projet de vie ;
- Respecter les règles déontologiques, en particulier le secret et la discrétion professionnels ;
- Travailler en équipe pluri professionnelle en respectant les limites de ses compétences ;
- Adopter une attitude réflexive sur ses pratiques professionnelles et ses activités ;
- Respecter le règlement intérieur et tout particulièrement les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans la structure ;
- Respecter les horaires prévus, signaler dès la première heure au tuteur et au lycée toute absence et la justifier ;
- Se présenter chaque jour avec une tenue vestimentaire adaptée et en état de propreté ;
- Réaliser les activités et les tâches professionnelles demandées par le tuteur et par l'équipe pédagogique en recherchant un travail de qualité ;
- Respecter les limites de la communication professionnelle ;
- A satisfaire aux conditions de vaccination et aux autres exigences relatives à la prévention des risques professionnels du secteur conformément à la législation en vigueur.
-

Je soussigné(e) -----

Élève du Lycée Professionnel -----

Certifie avoir pris connaissance de l'ensemble des obligations professionnelles ci-dessus, en avoir compris l'importance et m'engage à les respecter à chaque PFMP.

Fait à ----- le -----

Signature de l'élève stagiaire

Des parents (si élève mineur)

ORGANISATION DE LA FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Objectifs :

Les périodes de formation en milieu professionnel sont des phases déterminantes de la formation menant au diplôme. Intégrées au parcours de formation, elles permettent à l'apprenant, en complémentarité avec la formation dispensée en centre de formation, d'acquérir les compétences du baccalauréat professionnel préparé.

Ces périodes de formation en milieu professionnel doivent permettre au stagiaire :

- de mettre en œuvre des compétences et de mobiliser les savoirs étudiés en formation et d'acquérir des compétences en situation professionnelle et en présence d'usagers ;
- de développer des compétences de communication ;
- de s'insérer dans des équipes de travail pluriprofessionnelles ;
- de découvrir différents milieux de travail du secteur de la santé et du médicosocial et d'en appréhender l'organisation et les contraintes.

Elles doivent permettre de développer des capacités d'autonomie et de responsabilité du futur professionnel.

Conformément à la législation en vigueur, les élèves stagiaires doivent satisfaire aux conditions de vaccination et aux autres exigences relatives à la prévention des risques professionnels du secteur.

Le tuteur ou le maître d'apprentissage contribue à la formation, en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique de l'établissement. L'intérêt et l'efficacité des PFMP reposent sur un engagement pédagogique des partenaires concernés ; les lieux d'accueil qui reçoivent le futur bachelier lui proposent des situations professionnelles lui permettant d'acquérir des compétences qui correspondent au référentiel et au niveau d'exigence du diplôme.

Durée et organisation des PFMP :

La durée de la formation en milieu professionnel est de 22 semaines. Ces 22 semaines sont réparties sur les trois années de formation, cette durée ne peut être fractionnée en plus de six périodes, la durée de chaque période ne pouvant être inférieure à trois semaines.

Ces périodes doivent faire l'objet d'une planification par l'équipe pédagogique afin d'assurer la cohérence de la formation.

Les lieux retenus doivent être complémentaires en termes de publics accueillis, de types de structures et d'activités à réaliser :

- **Six semaines** sont effectuées en classe de seconde. Elles se déroulent en structures médicosociales, en service d'aide à domicile, en structures d'accueil collectif de la petite enfance.
- **Seize semaines** sont réparties en classes de première et terminale (huit semaines par année). Elles se déroulent en établissements de santé, en structures médicosociales, en service de soins ou d'aide à domicile. Selon le projet professionnel de l'élève, elles peuvent se dérouler en école élémentaire dans le cadre de l'accompagnement d'enfants en situation de handicap.

Sur les seize semaines, **dix semaines au moins doivent se dérouler auprès d'adultes non autonomes.**

Les douze dernières semaines servent de support aux évaluations des épreuves E31, E32 et E33 du baccalauréat professionnel (cf tableau page 11).



Textes de référence :

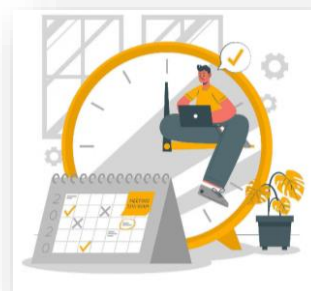
- Arrêté du 10 février 2009 relatif à la rénovation de la voie professionnelle ;
- Arrêté du 2 février 2022

QUE FAIRE EN CAS D'ABSENCE, MALADIE ?

Le stagiaire doit prévenir immédiatement :

- le tuteur du stage,
- l'établissement scolaire et préciser la durée et le motif de l'absence (fournir un certificat médical).

La structure : le tuteur signale l'absence du stagiaire à l'établissement scolaire.



Les épreuves du Baccalauréat professionnel ASSP

ÉPREUVE E2 U2 – Bloc 4	Conception d'action(s) d'éducation à la santé Coefficient 4
Pourquoi ?	<p>Finalités de l'épreuve :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer les compétences mises en œuvre lors de la conduite d'une action d'éducation à la santé ; - Vérifier l'exactitude des connaissances et l'aptitude à les mobiliser dans un contexte donné ; - Évaluer la capacité d'analyse et de réflexion.
Où ?	Épreuve ponctuelle en centre de formation
Qui ?	/
Quand ?	En fin de terminale (calendrier national)
Quoi ?	<p>Compétences évaluées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser les besoins d'un public dans un contexte donné. - Concevoir une action d'éducation à la santé ; - Mettre en œuvre et évaluer l'action d'éducation à la santé. <p>Et l'épreuve s'appuie sur les Savoirs associés relatifs à l'unité U2 (bloc 4)</p>
Comment ?	<p>Épreuve écrite – Durée 4 heures</p> <p>Le sujet fourni au candidat est accompagné d'un dossier technique de 20 pages maximum. Ce dossier peut comporter des documents variés : données épidémiologiques, informations sur les publics identifiés, résultat d'enquêtes, supports d'animation, bilan d'actions ou autres supports sur lesquels le candidat pourra prendre appui.</p> <p>Le sujet comporte également des questions de savoirs associés en lien avec le contexte professionnel donné et la thématique d'éducation à la santé. Les limites de connaissances sont celles du référentiel.</p> <p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier des besoins sur des aspects simples de santé à partir de données et/ou concevoir ou proposer un outil de recueil de besoins ; - argumenter le choix d'une thématique d'action d'éducation à la santé en adéquation avec les besoins repérés et le public concerné ; - proposer une ou des actions à mettre en place ; - concevoir une action (objectifs, modalités, lieu, partenariats...) ; - justifier le choix d'un support ou concevoir une maquette de support pour l'action retenue ; - proposer la ou les techniques d'animation retenue(s) pour la réalisation de l'action ; - analyser un bilan de l'action menée ou rédiger un bilan à partir d'éléments fournis et proposer des mesures correctives le cas échéant.

<p>Sous-épreuve E31 U31 – Bloc 1</p>	<p>Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée Coefficient. :4</p>
<p>Pourquoi ?</p>	<p>Finalités de l'épreuve : Elle permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'évaluer les compétences mises en œuvre lors de la participation à la réalisation d'un projet individualisé prenant appui sur une période de formation en milieu professionnel; - de vérifier l'exactitude des connaissances et l'aptitude à les mobiliser dans un contexte donné ; - d'évaluer la capacité d'analyse et de réflexion.
<p>Où ?</p>	<p>Dossier élaboré par le candidat au cours d'une période de formation en milieu professionnel (PFMP) ou lors d'une activité professionnelle d'une durée minimale de quatre semaines.</p> <p>La PFMP ou l'activité professionnelle est effectuée obligatoirement dans des services ou structures suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - établissements de santé, structures médicosociales, école élémentaire auprès d'enfant(s) en situation de handicap, structures ou services d'accompagnement de la personne en situation de handicap ; - services de soins ou d'aide à domicile.
<p>Qui ?</p>	<p>Entretien conduit par un professeur de la spécialité et un professionnel dans la mesure du possible ou deux professeurs de la spécialité.</p>
<p>Quand ?</p>	<p>En année de terminale pour la partie évaluée en centre de formation</p>
<p>Quoi ?</p>	<p>Compétences évaluées : La sous-épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adopter une posture professionnelle adaptée ; - Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage ; - Participer à la conception, au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle ; - Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale, pour une personne ou un groupe. <p>La sous-épreuve s'appuie sur les savoirs associés de l'unité 31 (bloc 1).</p>
<p>Comment ?</p>	<p>Modalités d'évaluation : La sous-épreuve doit permettre de vérifier que le candidat est capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'identifier, recueillir et analyser les besoins et attentes de la personne, de sa famille ou de son entourage ; - de présenter et justifier la conception, le suivi, la mise en œuvre et l'évaluation du projet individualisé ; - de décrire des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale en adéquation avec les besoins répertoriés et en lien avec le secteur professionnel concerné ; - de se placer dans une posture professionnelle, dans le respect de ses limites de compétences. <p>Le dossier, de 10 à 15 pages, annexes non comprises, est rédigé à l'aide d'un traitement de texte. Il présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le contexte professionnel ; - la personne concernée par le projet individualisé, le projet de vie dans le respect de la confidentialité ; - l'analyse de ses besoins, de ses attentes ; - les objectifs du projet individualisé ou projet de vie proposé ; - au maximum, deux actions/activités retenues et mises en oeuvre par le candidat et leur justification dans le cadre de ce projet ; - l'évaluation des actions/activités mises en œuvre. <p>Le déroulement de cette situation correspond à celui de l'épreuve ponctuelle. Ce dossier est lu en amont par les membres du jury. La proposition de note portée par la commission d'évaluation, résulte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'évaluation du dossier écrit sur 20 points (note arrêtée avant l'audition du candidat) ; - de la présentation orale du projet sur 20 points ; - de l'entretien sur 40 points.

Sous-épreuve E32 U32 – Bloc 2	Soins d'hygiène, de confort et de sécurité Coefficient 4
Pourquoi ?	Finalités de l'épreuve : Elle permet d'évaluer les compétences mises en œuvre en milieu professionnel lors de soins d'hygiène, de confort et de sécurité auprès de personnes adultes non autonomes, de distribution de repas ou de collations, d'accompagnement.
Où ?	Au cours d'une période de formation en milieu professionnel auprès d'adultes non autonomes, dans un établissement sanitaire ou médicosocial, dans un service d'hospitalisation à domicile ou de soins infirmiers à domicile. Cette période, d'une durée d'au moins quatre semaines
Qui ?	La proposition de note de l'évaluation en milieu professionnel est établie conjointement par le tuteur et un professeur ou formateur de la spécialité.
Quand ?	En fin de PFMP de l'année de terminale.
Quoi ?	Compétences évaluées : Elle porte sur tout ou partie des compétences du bloc 2 : <ul style="list-style-type: none"> - 2.1. Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation ; - 2.2. Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence ; - 2.3. Assurer l'hygiène de l'environnement proche de la personne et veiller au bon état de fonctionnement du lit, des aides techniques, des dispositifs médicaux dans l'environnement de la personne - 2.4. Distribuer des repas équilibrés conformes aux besoins de la personne, installer la personne et accompagner la prise des repas La sous-épreuve s'appuie sur l'ensemble des savoirs associés relevant de l'unité U32 (bloc 2).
Comment ?	L'évaluation est réalisée par le tuteur sur l'ensemble de la période de formation en milieu professionnel, elle porte sur des activités : <ul style="list-style-type: none"> - de soins d'hygiène et de confort auprès d'une personne adulte non autonome ; - d'accompagnement à la mobilité ; - de service de collations et de distribution des repas ; - de surveillance de l'état de santé ; - de maintien de l'hygiène de l'environnement de la personne. En fin de PFMP, un bilan portant sur l'ensemble des activités réalisées est mené par le tuteur et le professeur de spécialité. Ce bilan est complété par : <ul style="list-style-type: none"> - la présentation du raisonnement clinique concernant une personne dont l'élève aura pris soin durant la PFMP (10 minutes) ; - l'interrogation de savoirs associés mobilisés dans la prise en soins de la personne et relevant de l'unité U31 (10 minutes).

Sous-épreuve E33 U33 – Bloc 3	Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle Coefficient 4
Pourquoi ?	Finalités de l'épreuve : Elle permet d'évaluer les compétences mises en œuvre en milieu professionnel lors d'activités réalisées en équipe pluriprofessionnelle.
Où ?	La PFMP est effectuée obligatoirement dans des services ou structures suivants : <ul style="list-style-type: none"> - établissements de santé, structures médicosociales, structures ou services d'accompagnement de la personne en situation de handicap ; - services d'aide à domicile. <p>À partir d'une situation professionnelle du secteur sanitaire ou médicosocial, le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation : l'une se déroule en centre de formation, l'autre évaluation a lieu au cours d'une période de formation en milieu professionnel.</p>
Qui ?	La proposition de note de l'évaluation en milieu professionnel est établie conjointement par le tuteur et un professeur ou formateur de la spécialité.
Quand ?	La situation d'évaluation se déroule en fin d'année de première ou en terminale.
Quoi ?	Compétences évaluées : La sous-épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - 3.1. Gérer ses activités en interagissant avec l'équipe pluriprofessionnelle, dans une posture professionnelle adaptée ; - 3.2. Traiter et transmettre des informations en intégrant les différents outils numériques ; - 3.3. Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels ; - 3.4. Coordonner et conduire une équipe de bio nettoyage ; - 3.5. Participer à l'accueil, à l'encadrement et à la formation de stagiaires, à l'accueil des nouveaux agents, des bénévoles. <p>La sous-épreuve s'appuie sur les savoirs associés relevant de l'unité U33 du bloc 3.</p>
Comment ?	Modalités d'évaluation : À partir d'une situation professionnelle du secteur sanitaire ou médicosocial et d'un dossier documentaire, précisant le contexte professionnel (caractéristiques des membres de l'équipe pluriprofessionnelle, activités à réaliser, ...), le candidat doit réaliser les activités demandées en lien avec les compétences à évaluer et préparer son exposé. Il dispose d'un poste informatique. Situation d'évaluation en milieu professionnel (40 points) Cette situation permet d'évaluer tout ou partie des compétences suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - 3.1. Gérer ses activités en interagissant avec l'équipe pluriprofessionnelle, dans une posture professionnelle adaptée - 3.2. Traiter et transmettre des informations en intégrant les différents outils numériques - 3.3. Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels - 3.3.5. Participer à la mise en œuvre de la politique de prévention des infections associées aux soins - 3.3.6. Participer à la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels - 3.3.7. Contribuer à l'évaluation de nouveaux matériels et équipements - 3.5. Participer à l'accueil, à l'encadrement et à la formation de stagiaires, à l'accueil des nouveaux agents, des bénévoles. <p>En fin de PFMP, un bilan portant sur l'ensemble des activités réalisées et des compétences mobilisées est mené par le tuteur et le professeur de spécialité. L'entretien avec le candidat permet également de vérifier la maîtrise des savoirs associés relatifs au bloc 3.</p>

Évaluation en centre de formation (40 points)

Elle prend appui sur un dossier élaboré par le candidat au cours d'une période de formation en milieu professionnel (PFMP). Cette situation permet d'évaluer tout ou partie des compétences suivantes :

- 3.3. Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels ;
 - 3.3.1. Participer à la mise en oeuvre de la démarche qualité définie dans la structure
 - 3.3.2. Repérer des anomalies, des dysfonctionnements, des événements indésirables dans les activités menées
 - 3.3.3. Compléter une fiche d'événement indésirable
 - 3.3.4. Participer au suivi des actions correctives suite aux anomalies, aux dysfonctionnements, aux événements indésirables
- 3.4. Coordonner et conduire une équipe de bio nettoyage.

Le dossier de 6 à 8 pages, annexes non comprises est rédigé à l'aide d'un traitement de texte et présente des activités relatives à :

- un dysfonctionnement (origine, modalités de signalement à illustrer par un document professionnel, conséquences possibles, proposition d'actions correctives) ;
- l'équipe de bionettoyage observée (rôle et compétences de chacun, mode de communication utilisé, mode d'animation utilisé, planning d'activités en précisant les critères pris en compte, les points de vigilance, exemples d'actions dans un plan de formation).

Le dossier fait l'objet d'une lecture par les professeurs de spécialité qui rédigent trois questions de savoirs associés relatifs au bloc 3 et en lien avec le contenu du dossier. Le candidat sera amené à répondre à ces questions, par écrit, sur un temps fixé par l'équipe pédagogique (maximum 30 minutes). Le dossier est obligatoirement accompagné d'un document attestant la durée de PFMP (ou d'activités professionnelles pour les apprentis) requise pour cette épreuve, ainsi que d'une fiche d'appréciation renseignée par le responsable de la structure.

En l'absence du dossier et des documents exigés, le candidat ne peut être interrogé et la note 0 sera attribuée à cette situation. La note de cette situation d'évaluation résulte :


- de la rédaction du dossier sur 25 points ;
- des éléments de réponse aux questions de savoirs associés sur 15 points.


Récapitulatif des PFMP et épreuves certificatives

Année	PFMP	Durée en semaines	Lieux	Types d'évaluation	Modalités d'évaluation
2 ^{nde}	1	3	<ul style="list-style-type: none"> Structures sociales, médico-sociales ; Structures d'accueil collectif de la petite enfance ; Services d'Aides et d'Accompagnement à Domicile (SAAD). 	Évaluation formative	Bilan effectué entre le tuteur et le professeur en complétant la grille d'évaluation fournie.
	2	3		Évaluation formative	
1 ^{ère}	3	4	<ul style="list-style-type: none"> en établissements de santé, en structures médicosociales, en service de soins ou d'aide à domicile. 	Évaluation formative	Bilan effectué entre le tuteur et le professeur en complétant la grille d'évaluation fournie.
	4	4	Au sein d'une équipe pluriprofessionnelle en : <ul style="list-style-type: none"> Établissement de santé, structures médico-sociales, structures ou services d'accompagnement de la pers. en situation de handicap ; Service de soins ou d'aide à domicile. 	Epreuve E33 Travailler en équipe pluriprofessionnelle Deux situations d'évaluation (Bloc 3 de compétences)	Bilan oral effectué en fin de PFMP sur toutes les activités réalisées - Vérification maîtrise SA bloc 3 Évaluation sur dossier en centre de formation prenant appui sur au moins 4 semaines de PFMP + 3 questions de SA en lien avec le bloc 3
Tale	5 ou 6	4 mini.	<ul style="list-style-type: none"> Établissements de santé, structures médicosociales, école élémentaire auprès d'enfant(s) en situation de handicap, structures ou services d'accompagnement de la personne en situation de handicap ; Services de soins ou d'aide à domicile. 	Epreuve E31 Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée (Bloc 1 de compétences)	Évaluation sur dossier en centre de formation prenant appui sur au moins 4 semaines de PFMP effectuées en terminale
	5 ou 6	4 mini.	<ul style="list-style-type: none"> Établissement sanitaire ou médico-social ou service de soins à domicile (HAD ou SSIAD) auprès d'adultes non autonomes. 	Epreuve E32 Soins d'hygiène, de confort et de sécurité (Bloc 2 de compétences)	Bilan oral effectué en fin de PFMP sur toutes les activités réalisées : - présentation d'un raisonnement clinique concernant 1 personne (10 min) ; - interrogation des SA en lien avec prise en soins relevant de l'unité U32 (10 min).

P.F.M.P classe de première
(Périodes de Formations en Milieu Professionnel)

 <p>ACADÉMIE DE LILLE <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	<p align="center">MODALITES D'ACCOMPAGNENT DE L'ELEVE PAR LE TUTEUR</p>	<p align="center">Baccalauréat Professionnel ASSP Classe de première</p>	<p align="center">PFMP 3 Session : _____</p>
<p>Duau</p>		<p>Nom et prénom du stagiaire :</p>	
<p>Structure d'accueil :</p> <p>(Nom – ville) :</p> <p>Nom du tuteur :</p>			
<p>Objectifs de la PFMP (compétences du référentiel à développer cf. page 5) :</p> 			
<p>Travail demandé au stagiaire (tableau de bord, contre-rendu de la semaine, etc.) :</p> 			
<p><u>DOCUMENTS A COMPLÉTER PAR LE TUTEUR :</u></p> <p><input type="checkbox"/> Bilan de PFMP – évaluation formative (page 19)</p> <p><input type="checkbox"/> Attestation de formation en milieu professionnel (page 20) <i>(obligatoire pour l'obtention du diplôme)</i></p>			

 <p>ACADÉMIE DE LILLE <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	<p align="center">EVALUATION FORMATIVE DE L'ÉLÈVE PAR LE TUTEUR</p>	<p align="center">Baccalauréat Professionnel ASSP Classe de première</p>	<p align="center">PFMP 3 Session : _____</p>		
<p>Du au</p>		<p>Nom et prénom du stagiaire :</p>			
<p align="center">COMPÉTENCES TRANSVERSALES</p>	<p align="center">4</p>	<p align="center">3</p>	<p align="center">2</p>	<p align="center">1</p>	<p align="center">COMMENTAIRES EVENTUELS</p>
<p align="center"><i>Positionnement du tuteur en milieu de PFMP : 4 : Bien maîtrisée 3 : Maîtrisée 2 : Insuffisamment maîtrisée 1 : Non maîtrisée</i></p>					
<p>Posture professionnelle</p>					
<ul style="list-style-type: none">• Avoir une tenue professionnelle adaptée					
<ul style="list-style-type: none">• Utiliser un vocabulaire adapté et professionnel					
<ul style="list-style-type: none">• Respecter la confidentialité					
<ul style="list-style-type: none">• Être assidu et ponctuel					
<ul style="list-style-type: none">• Faire preuve de dynamisme					
<ul style="list-style-type: none">• Respecter le règlement intérieur					
<p>S'insérer dans l'équipe de travail</p>					
<ul style="list-style-type: none">• Accepter la critique, être capable de remettre en question sa pratique					
<ul style="list-style-type: none">• Identifier et gérer ses émotions					
<ul style="list-style-type: none">• Collaborer dans un esprit d'équipe					
<ul style="list-style-type: none">• Communiquer de façon adaptée					
<ul style="list-style-type: none">• Être capable de demander de l'aide					
<ul style="list-style-type: none">• Faire preuve de curiosité professionnelle					
<p>S'impliquer dans les activités professionnelles</p>					
<ul style="list-style-type: none">• Appliquer les consignes de travail					
<ul style="list-style-type: none">• Appliquer les consignes de travail					
<ul style="list-style-type: none">• Prendre des initiatives dans les limites de ses compétences					
<ul style="list-style-type: none">• Être autonome					
<ul style="list-style-type: none">• S'auto-évaluer					
<p><u>Appréciation générale du tuteur/Conseils à l'élève :</u></p> 					
<p><u>NOM – Qualité du tuteur</u></p> <p><u>Signature :</u></p>	<p><u>Signature de l'élève :</u></p>	<p><u>Date :</u>/...../.....</p>			

 <p>ACADÉMIE DE LILLE Liberté Égalité Fraternité</p>	<p align="center">ATTESTATION DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL</p>	<p align="center">Baccalauréat professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne</p>
<p>Session : _____</p>	<p align="center">PFMP N°3 CLASSE DE PREMIERE Support d'évaluation formative</p>	<p>NOM : _____ Prénom : _____</p>

Établissement de formation :
Lycée professionnel

STRUCTURE D'ACCUEIL : (dénomination, ville). Domicile Structure

Nom du tuteur :

Public accueilli :
 Enfants Enfants en situation de handicap Adulte non autonome


Je soussigné(e), tuteur ou responsable de la structure d'accueil certifie que a accompli une Période de Formation en Milieu Professionnel d'une durée effective de semaines, du au


Nombre de journées d'absence :


Nature des activités exercées :

À, le / /

Cachet, nom, qualité et signature :

 <p>ACADÉMIE DE LILLE <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	<p align="center">MODALITES D'ACCOMPAGNENT DE L'ELEVE PAR LE TUTEUR</p>	<p align="center">Baccalauréat Professionnel ASSP Classe de première</p>	<p align="center">PFMP 4 Session : _____</p>
<p>Du au</p>		<p>Nom et prénom du stagiaire :</p>	
<p>Structure d'accueil :</p> <p>(Nom – ville) :</p> <p>Nom du tuteur :</p>			
<p>Objectifs de la PFMP (compétences du référentiel à développer cf. page 5) :</p> <p><i>Evaluer et valider les compétences de la sous-épreuve certificative U33. Cette PFMP est support d'examen.</i></p> <p><i>Travailler en équipe pluriprofessionnelle.</i></p> <p><i>- Voir page 13 les compétences évaluées et les modalités d'évaluation.</i></p>			
<p>Travail demandé au stagiaire (tableau de bord, contre-rendu de la semaine, etc.) :</p>			
<p><u>DOCUMENTS A COMPLÉTER PAR LE TUTEUR :</u></p> <p><input type="checkbox"/> Bilan de PFMP – évaluation formative (page 22)</p> <p><input type="checkbox"/> Attestation de formation en milieu professionnel (page 23) <i>(obligatoire pour l'obtention du diplôme)</i></p>			

 ACADÉMIE DE LILLE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	EVALUATION FORMATIVE DE L'ÉLÈVE PAR LE TUTEUR	Baccalauréat Professionnel ASSP Classe de première	PFMP 4 Session : _____		
Du au		Nom et prénom du stagiaire :			
COMPÉTENCES TRANSVERSALES	4	3	2	1	COMMENTAIRES EVENTUELS
<i>Positionnement du tuteur en milieu de PFMP : 4 : Bien maîtrisée 3 : Maîtrisée 2 : Insuffisamment maîtrisée 1 : Non maîtrisée</i>					
Posture professionnelle					
<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une tenue professionnelle adaptée 					
<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un vocabulaire adapté et professionnel 					
<ul style="list-style-type: none"> • Respecter la confidentialité 					
<ul style="list-style-type: none"> • Être assidu et ponctuel 					
<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve de dynamisme 					
<ul style="list-style-type: none"> • Respecter le règlement intérieur 					
S'insérer dans l'équipe de travail					
<ul style="list-style-type: none"> • Accepter la critique, être capable de remettre en question sa pratique 					
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et gérer ses émotions 					
<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer dans un esprit d'équipe 					
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de façon adaptée 					
<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de demander de l'aide 					
<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve de curiosité professionnelle 					
S'impliquer dans les activités professionnelles					
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les consignes de travail 					
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les consignes de travail 					
<ul style="list-style-type: none"> • Prendre des initiatives dans les limites de ses compétences 					
<ul style="list-style-type: none"> • Être autonome 					
<ul style="list-style-type: none"> • S'auto-évaluer 					
<u>Appréciation générale du tuteur/Conseils à l'élève :</u> 					
<u>NOM – Qualité du tuteur</u> <u>Signature :</u>	<u>Signature de l'élève :</u> 	<u>Date :</u>/...../.....			

 ACADÉMIE DE LILLE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	ATTESTATION DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	Baccalauréat professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne
Session : _____	PFMP N°4 CLASSE DE PREMIÈRE Support d'évaluation formative	NOM : _____ Prénom : _____

Établissement de formation :
 Lycée professionnel

STRUCTURE D'ACCUEIL : (dénomination, ville). Domicile Structure

Nom du tuteur :

Public accueilli :
 Enfants Enfants en situation de handicap Adulte non autonome

PFMP support d'évaluation certificative :
E33 OUI NON

Je soussigné(e), tuteur ou responsable de la structure d'accueil certifie que a accompli une Période de Formation en Milieu Professionnel d'une durée effective de semaines, du au


Nombre de journées d'absence :


Nature des activités exercées :


À, le / /

Cachet, nom, qualité et signature :

P.F.M.P classe de terminale
(Périodes de Formations en Milieu Professionnel)

 ACADÉMIE DE LILLE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	EVALUATION FORMATIVE DE L'ÉLÈVE PAR LE TUTEUR	Baccalauréat Professionnel ASSP Classe de terminale	PFMP 5 Session : _____		
Du au		Nom et prénom du stagiaire :			
COMPÉTENCES TRANSVERSALES	4	3	2	1	COMMENTAIRES EVENTUELS
<i>Positionnement du tuteur en milieu de PFMP : 4 : Bien maîtrisée 3 : Maîtrisée 2 : Insuffisamment maîtrisée 1 : Non maîtrisée</i>					
Posture professionnelle					
<ul style="list-style-type: none">• Avoir une tenue professionnelle adaptée					
<ul style="list-style-type: none">• Utiliser un vocabulaire adapté et professionnel					
<ul style="list-style-type: none">• Respecter la confidentialité					
<ul style="list-style-type: none">• Être assidu et ponctuel					
<ul style="list-style-type: none">• Faire preuve de dynamisme					
<ul style="list-style-type: none">• Respecter le règlement intérieur					
S'insérer dans l'équipe de travail					
<ul style="list-style-type: none">• Accepter la critique, être capable de remettre en question sa pratique					
<ul style="list-style-type: none">• Identifier et gérer ses émotions					
<ul style="list-style-type: none">• Collaborer dans un esprit d'équipe					
<ul style="list-style-type: none">• Communiquer de façon adaptée					
<ul style="list-style-type: none">• Être capable de demander de l'aide					
<ul style="list-style-type: none">• Faire preuve de curiosité professionnelle					
S'impliquer dans les activités professionnelles					
<ul style="list-style-type: none">• Appliquer les consignes de travail					
<ul style="list-style-type: none">• Appliquer les consignes de travail					
<ul style="list-style-type: none">• Prendre des initiatives dans les limites de ses compétences					
<ul style="list-style-type: none">• Être autonome					
<ul style="list-style-type: none">• S'auto-évaluer					
<u>Appréciation générale du tuteur/Conseils à l'élève :</u>					
<u>NOM – Qualité du tuteur</u> <u>Signature :</u>	<u>Signature de l'élève :</u>	<u>Date :</u> / /			

 ACADÉMIE DE LILLE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	EVALUATION FORMATIVE DE L'ÉLÈVE PAR LE TUTEUR	Baccalauréat Professionnel ASSP Classe de terminale	PFMP 6 Session : _____		
Du au		Nom et prénom du stagiaire :			
COMPÉTENCES TRANSVERSALES	4	3	2	1	COMMENTAIRES EVENTUELS
<i>Positionnement du tuteur en milieu de PFMP : 4 : Bien maîtrisée 3 : Maîtrisée 2 : Insuffisamment maîtrisée 1 : Non maîtrisée</i>					
Posture professionnelle					
<ul style="list-style-type: none">• Avoir une tenue professionnelle adaptée					
<ul style="list-style-type: none">• Utiliser un vocabulaire adapté et professionnel					
<ul style="list-style-type: none">• Respecter la confidentialité					
<ul style="list-style-type: none">• Être assidu et ponctuel					
<ul style="list-style-type: none">• Faire preuve de dynamisme					
<ul style="list-style-type: none">• Respecter le règlement intérieur					
S'insérer dans l'équipe de travail					
<ul style="list-style-type: none">• Accepter la critique, être capable de remettre en question sa pratique					
<ul style="list-style-type: none">• Identifier et gérer ses émotions					
<ul style="list-style-type: none">• Collaborer dans un esprit d'équipe					
<ul style="list-style-type: none">• Communiquer de façon adaptée					
<ul style="list-style-type: none">• Être capable de demander de l'aide					
<ul style="list-style-type: none">• Faire preuve de curiosité professionnelle					
S'impliquer dans les activités professionnelles					
<ul style="list-style-type: none">• Appliquer les consignes de travail					
<ul style="list-style-type: none">• Appliquer les consignes de travail					
<ul style="list-style-type: none">• Prendre des initiatives dans les limites de ses compétences					
<ul style="list-style-type: none">• Être autonome					
<ul style="list-style-type: none">• S'auto-évaluer					
<u>Appréciation générale du tuteur/Conseils à l'élève :</u> 					
<u>NOM – Qualité du tuteur</u> <u>Signature :</u>	<u>Signature de l'élève :</u> 	<u>Date :</u> / /			

 <p>ACADÉMIE DE LILLE Liberté Égalité Fraternité</p>	<p align="center">ATTESTATION DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL</p>	<p align="center">Baccalauréat professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne</p>
<p>Session : _____</p>	<p align="center">PFMP N°6 CLASSE DE TERMINALE Support d'évaluation formative</p>	<p>NOM : _____ Prénom : _____</p>

Établissement de formation :
Lycée professionnel

STRUCTURE D'ACCUEIL : (dénomination, ville). Domicile Structure.....

Nom du tuteur :

Public accueilli :
 Enfants Enfants en situation de handicap Adulte non autonome

PFMP support d'évaluation certificative : **E31** OUI NON
E32 OUI NON
E33 OUI NON

Je soussigné(e), tuteur ou responsable de la structure d'accueil certifie que a accompli une Période de Formation en Milieu Professionnel d'une durée effective de semaines, du au

Nombre de journées d'absence :

Nature des activités exercées :
.....
.....
.....
.....
.....
.....

À, le / /

Cachet, nom, qualité et signature :